

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Carte professionnelle Immobilière n°cpi67012020000044927
Délivrée par la Préfecture du Bas-Rhin

HONORAIRES DE VENTE T.T.C

Sauf convention différente entre les parties indiquées au mandat, les honoraires de vente maximum, exprimés en pourcentage ou en euros, appliqués au prix net vendeur, sont les suivants :

0 - 40.000 € 3500 € TTC maximum du prix de vente.
40.001 - 100.000 € 7.500 € TTC maximum du prix de vente.
100.001 - 200.000 € 9.500 € TTC maximum du prix de vente.
200.001 € et au-delà 5 % TTC maximum du prix de vente.

Terrain, Division parcellaire ou mise en copropriété :

7 % TTC maximum du prix de vente.

N° SIRET : 879 860 898 00011 - Strasbourg B 879860898
Carte Professionnelle n°cpi67012020000044927

Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle
conformes au Code des Assurances